

**FICHE  
REPÈRE 4**

**BÂTIR L'EMPLOI DU TEMPS**

Distribuer, sur la semaine, les volumes horaires dédiés aux différents domaines, penser les rythmes, ruptures et alternances

1. **Placer les récréations** en milieu de demi-journée autant que possible, y compris en classe maternelle ; cela assure un vrai moment de détente et de coupure pour les élèves.
2. Placer ensuite les plages à **horaire contraint** (utilisation d'espaces partagés, salle de motricité, bibliothèque, gymnase, cour...) et les enseignements nécessitant une installation ou un **aménagement particulier** après une récréation (arts plastiques, expériences ou manipulations en sciences, aménagement de la classe en îlots...).
3. Distribuer les **volumes horaires hebdomadaires** sur les différentes demi-journées.
4. Certains apprentissages nécessitent d'être **mis en œuvre quotidiennement** ; la régularité, la répétitivité et la réactivation vont concourir à l'efficacité de l'enseignement. C'est le cas, par exemple, de l'enseignement de la **langue vivante étrangère** dont la pratique doit être de 20 minutes chaque jour.
5. Apporter une attention particulière aux demi-journées marquées par des **ruptures de rythme** : lundi matin et vendredi après-midi.
6. Être attentif aux **alternances** oral/écrit, collectif/individuel, manipulation/abstraction, déplacement/ posture assise...
7. Tenir compte également des **capacités attentionnelles** des élèves.

*Les performances s'élèvent progressivement en cours de matinée, chutent au moment de la pause méridienne puis connaissent à nouveau une progression au cours de l'après-midi. Les débuts de matinée et d'après-midi correspondent des moments de faible résistance, de fatigue et de performances attentionnelles peu élevées.*

*La rythmicité journalière de l'attention des élèves se modifie de la MS de maternelle au CM2 où elle devient plus régulière et stable.*

*La vigilance est également influencée par l'intensité et la durée de l'attention demandée. Si les élèves peuvent rester concentrés "longtemps" lorsque l'activité les captive, il convient de rester vigilant sur la durée des séances...*

8. Une fois l'emploi du temps construit, vérifier que les horaires consacrés aux différents domaines disciplinaires sont bien **conformes** aux instructions officielles. Le temps des récréations est à imputer, de manière équilibrée et proportionnée, dans la semaine sur l'ensemble des domaines d'enseignement.

**Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1-CE2)**

Domaines	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne sans prise en compte des temps de récréation
français	360	10 h
mathématiques	180	5 h
langues vivantes	54	1 h 30
EPS	108	3 h
enseignements artistiques	72	2 h
questionner le monde enseignement moral civique (36 h)	90	2 h 30 (1 h dont 0 h 30 pour des situations pratiques favorisant l'expression orale)
total	864	24 h dont 10 h pour des activités quotidiennes d'oral de lecture et d'écriture

**Cycle de consolidation (CM1 et CM2)**

Domaines	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne sans prise en compte des temps de récréation
français	288	8 h
mathématiques	180	5 h
langues vivantes	54	1 h 30
EPS	108	3 h
Sciences et technologie	72	2 h
enseignements artistiques	72	2 h
Histoire géographie enseignement moral civique (36 h)	90	2 h 30 (1 h dont 0 h 30 pour des situations pratiques favorisant l'expression orale)
total	864	24 h dont 12 h pour des activités quotidiennes d'oral de lecture et d'écriture sur l'ensemble des champs disciplinaires